

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 10 AOÛT 2026 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) 8

OUVERTURE DE LA SÉANCE

<u>Présences</u> :	Monsieur Justin Raymond	Monsieur Marc-Antoine Bellefroid
	Madame Patricia Rachofsky	Monsieur Yan Asnong
	Madame Alexandra Thibault	Monsieur David Gasser

Sous la présidence du Maire Monsieur Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 h 38 heures.

2026-08-143 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert.

Ouverture de la séance

1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Période de questions

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026

2.2 Correspondance

Administration et finances

3.1 Demande d'appui financier pour le programme Alus Montérégie.

3.2 Demande de la MRC Brome Missisquoi concernant le contrat de financement de l'emprunt.

3.3 Réponse des Municipalités concernant le comité pour l'évaluation du technicien en prévention incendie.

3.4 Réception des états financiers 2024 de la Municipalité de Saint-Armand.

3.5 Demande d'appui financier par Opération Nez rouge Granby -Cowansville.

3.6 Demande d'appui financier pour la 42ème édition du Festival de la tarte aux pommes.

Engagement de crédits (dépenses)

4.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs

Inspection et urbanisme

5.1 Rapport d'inspection du mois de juillet 2026.

5.2 Formation d'un comité pour l'application du règlement de démolition des immeubles.

5.3 Demande par Madame Hélène Campbell pour la démolition du 1039 Chemin Molleur.

Voirie et hygiène

6.1 Demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour le partage des coûts de lignage du Chemin St-Henri.

6.2 Nettoyage de la branche 15 du cours d'eau Ewing.

6.3 Demande raccordement au réseau d'aqueduc de Stanbridge Station par Ferme Avicole Benoît Fontaine Inc.

6.4 Octroi du contrat pour le déneigement des stationnements municipaux.

Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Dossier aréna de Bedford.

8.2 Avancement du dossier de la Fête du Village.

Varia : Discussion concernant le règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

Période de questions

Levée de la séance

Adopté

2026-08-144 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2026.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026, tel que rédigé

Adopté

2026-08-145 Demande d'appui financier pour le programme Alus Montérégie.

Monsieur Marc-Antoine Bellefroid propose de pas faire de don pour le programme Alus Montérégie et aucun membre du conseil ne l'appui;

Monsieur Yan Asnong propose un montant de 1 000.00\$ pour 2026 et Madame Patricia Rachofsky l'appui;

Par conséquent, il est résolu à la majorité des membres du conseil de remettre un montant de 1 000.00\$ pour le programme Alus Montérégie. Monsieur Marc-Antoine Bellefroid est contre cette proposition.

Adopté

2026-08-146 Demande de la MRC Brome-Missisquoi concernant le contrat de financement de l'emprunt.

Considérant que la MRC Brome-Missisquoi doit refinancer le solde du règlement d'emprunt au montant de 397 000.00\$ en janvier 2027;

Considérant que la MRC nous offre de payer le montant résiduel dû par la Municipalité de Pike River, soit un montant de 9 285.51\$ ou de refinancer cette dette pour un terme de 5 ans;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents de choisir l'option 2 proposée par la MRC Brome-Missisquoi;

Adopté

2026-08-147 Réponse des Municipalités concernant le comité pour l'évaluation du technicien en prévention incendie.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Alexandra Thibault et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un comité pour l'évaluation du technicien en prévention incendie soit composé comme suit : Les directrices générales des municipalités et les directeurs des services incendie selon les besoins et discussions.

Adopté

2026-08-148 Réception des états financiers 2024 de la Municipalité de Saint-Armand.

Considérant la réception des états financiers 2024 de la Municipalité de Saint-Armand;

Considérant que la Municipalité de Pike River a retenu les chèques de quote-part de l'année 2025 puisque les états financiers 2024 n'étaient pas transmis;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser réception des états financiers 2024 de la Municipalité de Saint-Armand et de libérer les chèques retenus en paiement de la quote-part de l'année 2025.

Adopté

2026-08-149 Demande d'appui financier par Opération Nez rouge Granby-Cowansville.

Il est proposé par Madame Alexandra Thibault, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 275.00\$ à Opération Nez rouge Granby-Cowansville.

Adopté

2026-08-150 Demande d'appui financier pour la 42^{ème} édition du Festival de la tarte aux pommes.

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un montant de 100.00\$ pour la 42^{ème} édition du Festival de la tarte aux pommes.

Adopté

2026-08-151 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes ci-dessous décrits.

6364	Ville de Cowansville	Frais administratifs	288.90
6365	Excavation Bedford	Parc municipal (fibre de terrain de jeu)	28 572.44
6366	Flexcom	Téléphone administration	261.93
6367	Gestim Inc.	Inspections, permis et certificats	1 161.25
6368	GFL Environnement	Collectes ordures et organique	5 058.35
6369	J. A. Beaudoin excavation	Grattage chemin Molleur	1124.82
6370	J. A. Beaudoin excavation	Grattage et arrosage ch. Marier et Morgan	2 159.64
6371	La Popote de la Région Bedford	Don	200.00
6372	Location Fête parfaite	Jeux gonflables, Fête du village	1 632.40
6373	Municipalité de Saint-Armand	Rapport intervention mois de mai et juin	737.52
6374	Papeterie Cowansville	Fourniture bureau	103.60
6375	Lucie Riendeau	Petite caisse	265.31
6376	R.I.G.M.R.B.M.	Enfouissement ordures/compost (juin)	1 493.08
		Enfouissement ordures/compost (juillet)	1 376.64
6377	Christian Roy	Frais de déplacement TPI	66.46
6378	SeriDesign 3D	Plastifier 2 feuilles	6.65
6379	Solution Bureautech	Contrat entretien photocopieur	1 566.89
6380	Toilettes Portatives Sanibert	Fête du Village (1 toilette)	339.17
		1 toilette mois de juillet	275.04
			46 690.09

Payable en ligne

ALT Informatique	Soutien informatique (juillet)	955.51
	Connexion VPN TPI	116.41
	Soutien informatique (août)	969.18
	Licence Microsoft 365	935.44
Bell Mobilité	Ipad du Maire (juin)	48.35
	Ipad du Maire (juillet)	120.73
	Téléphone TPI (juillet)	48.35
	Téléphone TPI (juin)	48.35
Desjardins Sécurité financière	Assurances collectives employés	1 697.78
Desjardins Carte Visa	Article bureau	5.14
	Essence (juin)	150.08
	Frais de poste	60.38
	Essence (9 juillet)	100.00
	Essence (15 juillet)	150.00
	FQM Recueil Le Règlement municipal	366.89
	Vista Print, 3 chandails TPI	123.95
Hydro Québec	Éclairage garage	83.24

	Éclairage de rue (juin)	1 259.71
	Éclairage Hôtel de ville (juillet)	355.79
	Éclairage de rue (mai)	839.58
L'Homme et Fils	Articles quincaillerie	322.65
Ministère du Revenu	D.A.S. Provinciale	6 522.08
Receveur du Canada	Retenue salariale TPI	1 042.56
	D.A.S. Fédérale	2 143.43
Carra	Retraite Élus	583.32
		2 068.40
	Total	21 117.30
	Grand Total	67 807.39

Adopté

Rapport d'inspection du mois de juillet 2026

Le rapport d'inspection du mois de juillet a été déposé.

2026-08-152 Formation d'un comité pour l'application du règlement de démolition des immeubles.

Considérant qu'il faut nommer 3 membres du conseil pour former un comité pour l'application du règlement 2023-05 concernant la démolition des immeubles;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le comité de démolition des immeubles soit formé par les membres suivants : Madame Alexandra Thibault, Messieurs Justin Raymond et Yan Asnong. Madame Patricia Rachofsky agira comme substitut.

Adopté

2026-08-153 Demande par Madame Hélène Campbell pour la démolition du 1039 Chemin Molleur

Considérant une demande de démolition déposée par Madame Hélène Campbell pour le 1039 Chemin Molleur;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente demande soit soumise au comité de démolition des immeubles.

Adopté

2026-08-154 Demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour le partage des coûts de lignage du Chemin St-Henri.

Considérant une demande la Municipalité de Stanbridge Station pour le partage des coûts de lignage du Chemin St-Henri à raison de 50%;

Considérant que le montant total de la soumission est de 4 760.00\$ plus taxes;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 2 380.00\$ plus taxes, représentant 50% des coûts de la soumission.

Adopté

2026-08-156 Nettoyage de la branche 15 du cours d'eau Ewing.

Il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les travaux d'entretien du cours d'eau Ewing branche 15.

Adopté

2026-08-157 Demande raccordement au réseau d'aqueduc de Stanbridge Station par Ferme Avicole Benoît Fontaine Inc.

Considérant une demande de raccordement à l'aqueduc de la Municipalité de Stanbridge Station déposée par Monsieur Benoît Fontaine pour le 1231 et 1237 Rang Saint-Henri Nord;

Considérant que Monsieur Fontaine assumera les coûts des travaux;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Yan Asnong, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la présente demande.

Adopté

2026-08-158 Octroi du contrat pour le déneigement des stationnements municipaux.

Considérant une demande de soumission par voie d'invitation a été envoyée à quatre compagnies différentes pour le déneigement des stationnements municipaux;

Considérant qu'une soumission a été reçue et qui se décrit comme suit :

- Excavation Bedford Inc.: 7 287.50\$ taxes non incluses.

Considérant que la soumission est conforme;

Par conséquent, Il est proposé par Madame Alexandra Thibault, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de déneigement des stationnements municipaux à la compagnie Excavation Bedford Inc.

Adopté

Monsieur David Gasser se retire pour le prochain point à l'ordre du jour.

2026-08-159 Dossier aréna de Bedford.

CONSIDÉRANT l'importance de l'Aréna de Bedford pour les citoyens de la municipalité et de l'ensemble de la région;

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente intermunicipale concernant le financement, l'exploitation et l'utilisation de l'Aréna de Bedford;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de maintenir sa participation à cette entente;

CONSIDÉRANT que le conseil estime qu'un éventuel retrait d'une municipalité participante ne doit pas entraîner une augmentation de la quote-part des municipalités demeurant parties à l'entente;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une saine gouvernance et une bonne communication entre les municipalités signataires;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1. D'accepter le renouvellement de l'entente intermunicipale relative à l'Aréna de Bedford.
2. D'autoriser le maire Monsieur Martin Bellefroid ainsi que la directrice générale Madame Lucie Riendeau à signer, pour et au nom de la municipalité de Pike River, l'entente de renouvellement ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.
3. De demander que soit inclus au sein de l'entente un mécanisme prévoyant que le retrait d'une municipalité participante n'ait pas pour effet d'augmenter la quote-part financière des autres municipalités signataires, à moins d'une entente spécifique conclue entre les parties.
4. De demander la tenue d'une rencontre annuelle regroupant les représentants des municipalités participantes afin de faire le point sur les opérations, les finances et la gouvernance de l'Aréna de Bedford, ainsi que pour discuter des enjeux, préoccupations ou motivations pouvant amener une municipalité à envisager son retrait de l'entente.

Adopté

Monsieur David Gasser reprend son siège.

2026-08-160 Avancement du dossier de la Fête du Village.

Pas de résolution pour ce point.

2026-08-161 Changement de date pour l’assemblée d’octobre.

Considérant que la date l'assemblée doit être changer en raison des élections provinciales;
Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Madame Alexandra Thibault et résolu à l’unanimité des conseillers présents de reporter l’assemblée au mardi 6 octobre 2026.

Adopté

2026-08-162 Achat d’une tondeuse à gazon.

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur Yan Asnong et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser l’achat d’une tondeuse à gazon. Le montant alloué est de 600.00\$.

Adopté

2026-08-163 Résolution pour Programme d’aide à la voirie locale – Volet chemin à double vocation.

ATTENDU QUE la demande d’aide supplémentaire pour l’entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l’aide supplémentaire pour l’entretien de ces chemins soient respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs ou le ministère de l’Énergie et Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Pike River, l’information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenses;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d’un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d’une demande de compensation portant sur une route n’ayant pas fait l’objet de demandes préalablement;

ATTENDU QUE l’information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l’année 2025;

Noms des chemins sollicités	Longueur à compenser (Km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Chemin Morgan	1.6 km	Chaux	7000 et plus

Pour ces motifs, sur une proposition de Madame Alexandra Thibault, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Pike River demande au Ministère des Transports pour l’entretien des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 1.6 kilomètre.

Adopté

2026-08-164 Levée de l’assemblée

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l’unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :15 heures.

Adopté

Martin Bellefroid, maire

Lucie Riendeau, d.g.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 10 août 2026.

Lucie Riendeau, directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, maire